

DES PARTENAIRES LOCAUX

- Une convention triennale avec la **Communauté d'Agglomération de Vesoul** pour l'entretien et le balisage, contre rémunération, des circuits pédestres
«de la Croix de Cassini au Plateau de Cita » à Navenne,
du « Sabot de Frotey» à Frotey les Vesoul

- Une adhésion annuelle à **Office Intercommunal des Sports** de la Communauté d'Agglomération de Vesoul (OIS) qui permet au Club
 1. D'être présent à la Journée des Sports en septembre de chaque année,
 2. De figurer dans le guide des sports,
 3. De bénéficier des sessions de formation « Premiers Secours Citoyen PSC1,
 4. De pouvoir tenir ses réunions et moments de convivialité ainsi que son assemblée générale à la Maison des Associations.

- Une adhésion annuelle au **Conservatoire des Espaces Naturels** (CEN), qui donne accès aux sorties découvertes organisées.

En parallèle, le club maintient des relations avec le **Conseil Départemental de Haute-Saône** en ce qui concerne les circuits de randonnée, notamment celui de Chariez.

Le club a également fait le choix de faire connaître à nos adhérents les randonnées organisées par **d'autres associations** dès lors que nous en avons connaissance (1000 pas aux 1000 étangs, Pays des 7 rivières, Rando Saône, Lion's club, marche départementale pour la promotion du don du sang.....)

